

› ACTIONS DE MÉCÉNAT

Nous proposons aux entreprises les participations suivantes* et il est aussi possible de concevoir un ensemble mécénat sur-mesure en fonction du don.

FORMULES	Biathlon	Triathlon	Pentathlon	Heptathlon	Décathlon
Montant du don	10 000 €	30 000 €	50 000 €	100 000 €	200 000 €
Déduction fiscale de 60%	6 000 €	18 000 €	30 000 €	60 000 €	120 000 €
Montant des contreparties plafonné à 25% du don	2 500 €	7 500 €	12 500 €	25 000 €	50 000 €
Coût réel pour l'entreprise	1 500 €	4 500 €	7 500 €	15 000 €	30 000 €
Mention du mécène dans les documents de communication autour du mécénat	★	★	★	★	★
Insertion du logo du mécène dans les supports de communication du projet		★	★	★	★
Article sur le mécène dans les publications et site de la Métropole TPM			★	★	★
Invitations pour l'inauguration du site	10	20	À la demande	À la demande	À la demande
Privatisation partielle du site pour une manifestation au profit du mécène			★		
Privatisation totale du site pour une manifestation au profit du mécène				★	★
Inscription du mécène sur une plaque inaugurale					★

* Sous réserve de validation par le Bureau Métropolitain.

MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE

www.metropoleTPM.fr
f t i @metropoleTPM



PISCINE

ESPACE DE GLISSE

TERRAIN DE FOOTBALL

« Participez à la construction
de nouveaux équipements
au Vallon du Soleil à La Crau »

DEVENEZ ACTEUR DES PROJETS DE LA MÉTROPOLE TPM

MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE

Laurence MICHALAK
DGA Finances et Moyens
Direction des Finances et de la Stratégie Financière
Service Aides Financières et Stratégie de Financement
Fonds Publics / Fonds Privés - Chef de Service
Tél. 04 94 93 83 93 - lmicchalak@metropoletpm.fr

Contact : Patrick PONS
Chargé de Mission Financements Privés
Tél. 06 25 04 77 35 - ppons@metropoletpm.fr
Hôtel de la Métropole
107, Boulevard Henri Fabre
CS 30536 - 83041 Toulon Cedex 9



TOULON
LA SEYNE-SUR-MER
HYÈRES
SIX-FOURS-LES-PLAGES
LA GARDE
LA VALETTE-DU-VAR
LA CRAU
OLLIOULES
LE PRADET
CARQUEIRANNE
SAINT-MANDRIER-SUR-MER
LE REVEST-LES-EAUX

AVRIL 2023

› NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS AU VALLON DU SOLEIL À LA CRAU

Le Vallon du Soleil est un équipement sportif métropolitain situé sur la commune de La Crau. Transféré en 2009 à la Métropole TPM, ce site d'exception entièrement dédié au sport et à la nature dispose d'une vue imprenable sur le mont Redon et le Fenouillet. Sur 15 hectares de pinède, le complexe offre de multiples possibilités aux centres aérés, aux scolaires, aux associations et institutions de la Métropole.

› GENÈSE DES PROJETS

Le Vallon du Soleil dispose d'un emplacement exceptionnel alliant sport et nature.

Véritable base nature et sport, le Vallon du Soleil accueille différents publics toute l'année pour des activités sportives, de plein air, de détente ou de découverte de la nature sous réserve de demande de mise à disposition et d'autorisation.

Au cœur d'un vallon, entre prairie et colline, le site met à disposition aujourd'hui ses infrastructures sportives très complètes, accessibles aux accueils de loisirs, scolaires, associations et institutions de la Métropole ainsi que ses espaces naturels :

- 2 terrains synthétiques de foot/rugby.
- 2 terrains multisports basket/mini basket/handball/tennis/volley.
- 1 terrain de pétanque.
- 3 piscines extérieures (non chauffées) ouvertes de juin à septembre.
- 1 espace dédié aux sports de glisse urbaine (roller, skate, trottinette...).
- Des espaces naturels de découverte : prairie, pinède et garrigue.

Il convient aujourd'hui de développer ces infrastructures et de les moderniser dans un contexte d'économie d'énergie, d'optimisation de maintenance et de performance des installations.

› PRÉSENTATION DES 3 PROJETS

1 CRÉATION D'UNE PISCINE COUVERTE

Il s'agit de faire évoluer l'offre sportive du site en effectuant une réhabilitation des piscines afin de pouvoir disposer d'un équipement aquatique ouvert toute l'année.

En effet, ce projet structurant est basé sur la nécessité de réaliser la mise aux normes des 3 bassins qui va permettre la création d'un complexe aquatique neuf réglementaire et adapter la demande contemporaine en matière aquatique et aux exigences de l'écoresponsabilité. La vocation première sera la natation scolaire sur cette partie du territoire carencée dans ce domaine.



Exemple de réalisation similaire : piscine Les Bains de Minerve à Peyriac-Minervois

› DATES CLÉS

1^{er} trimestre 2024
Début des travaux

2^e semestre 2025
Livraison

› BUDGET PRÉVISIONNEL

TOTAL OPÉRATION (HT) 6 660 000 €

Financement Métropole TPM 1 320 000 €

Subvention Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur attribuée 1 755 000 €

Montant « Méconable » 3 585 000 €



2 COUVERTURE DE L'ESPACE DE GLISSE URBAINE

L'espace de glisse urbaine, qui a été réalisé grâce à la collaboration étroite entre les équipes de la Direction des Sports TPM et le club Métropole Glisse, offre 1000 m² d'aire de pratique pour tous les niveaux.

Afin de poursuivre le développement de cette pratique sur le site, il apparaît indispensable de couvrir l'espace glisse.

Une couverture via une structure métallique recouverte de panneaux solaires permettrait d'alimenter les besoins électriques de l'espace de glisse et aussi le bâtiment vestiaires adjacent alimenté en gaz actuellement.

› DATES CLÉS

2^e semestre 2024
Début des travaux

2^e semestre 2025
Livraison

› BUDGET PRÉVISIONNEL

TOTAL OPÉRATION (HT) 800 000 €

Financement Métropole TPM 160 000 €

Montant « Méconable » 640 000 €



3 RÉFECTION DU TERRAIN DE FOOTBALL AVEC REMPLACEMENT DU REVÊTEMENT ET DE L'ÉCLAIRAGE

Le terrain n°1 construit en 2010 comprend un gazon synthétique avec un remplissage en capsules de caoutchouc recyclé et un éclairage avec des projecteurs halogènes.

En 2025, il est projeté de remplacer le revêtement existant par un gazon synthétique avec un remplissage naturel (liège, noyaux d'olives...) et de mettre en place un éclairage avec des projecteurs LED.

› DATES CLÉS

2^e semestre 2024
Début des travaux

2^e semestre 2025
Livraison

› BUDGET PRÉVISIONNEL

TOTAL OPÉRATION (HT) 1 000 000 €

Financement Métropole TPM 200 000 €

Montant « Méconable » 800 000 €